LE LOUISIANAIS.
PUBLIE PAR J. GENTIL
PARAIT LE SAMEDI.

Prix de l'abonnement pour un an $5.

CONVENT P. O.—ST. JACQUES, GENTILLY,—LOUISIANE.

SAMEDI 3 FEVRIER 1877.

Le Louisianais.

JOURNAL DES PAROISSES ST. JACQUES ET ASCENSION, LE.

Les communiques de nature personnelle et les avis à l'amiable se regleront de gré à gré avec l'Editeur.

La liberté finit où commence la licence.

VOL. XIII.....NO. 11.

J. GENTIL, REDACTEUR.

AGENTS DU LOUISIANAIS.

Nouvelle-Orléans:—A. G. Romain, Tchoupitoulas St. No. 15.
St.-Jacques, St.-Jean-Baptiste, Iberville, Assomption et Ascension:—Just Comes, Donaldsonville.
Lafayette, Attakapas:—Edouard E. Mouton.
Nouvelle-Ibérie:—Auguste Girod.
Vacherie:—Morris Feitel.

PAIX OU GUERRE.

I.

C'est la paix.

La guerre n'était qu'à la superficie, dans les mots, les phrases et sur les langues.

Seuls, les désœuvrés, les politiciens et les agitateurs en parlaient comme d'une chose inévitable et nécessaire. Il fallait. Elle était l'unique solution. L'inflexibilité des principes et la rigueur de la morale politique l'imposaient au peuple américain comme une fatalité suprême. Les compagnies se formaient, les bataillons se groupaient, les brigades s'entassaient, les armées s'avançaient, se heurtaient et s'exterminaient victorieusement. Sang et mort! Tilden était vaincu, vainqueur et vaincu. Hayes devait naturellement le même sort. Grant, de son côté, jouait un formidable rôle dans le formidable conflit. Enfin, après campagnes, batailles et campagnes, comme dénouement à cette guerre épique et nouvelle, puisque l'Union était de nouveau mise en question et sacrifiée, l'on faisait miraculeusement et hypothétiquement sortir des ruines d'une grande nation, de l'effondrement de la république fédérale, cinq ou six nations autonomes et magnifiques, cinq ou six républiques et confédérations parfaitement libres et souverainement démocratiques. L'héritage de l'aigle avait été partagé par les aiglons. Chacun avait sa proie.

D'autres, bien entendu, prophétisaient différemment. Car si tous les journalistes sont prophètes, tous les prophètes ne voient pas et n'annoncent point les mêmes choses. Quant aux avocats, des journalistes parlants, ils avaient également le don de prophétie. Mais la guerre, à les entendre tous, était certainement inévitable. On ne pouvait la contourner. Le peuple était échauffé, les passions étaient surexcitées, l'ambition faisait rage. La campagne électorale n'avait jamais été plus ardente. Les partis n'avaient jamais combattu avec un semblable acharnement, et par force, et par ruse, et par vérité, et par mensonge, *per fas et nefas:* l'un pour ne point mourir, l'autre pour ressuciter.

L'on disait alors comme aux heures terribles et sanglantes de la Révolution française: Tilden ou la mort! Hayes ou la mort!

A vrai dire, sans la crainte journaliste, avocat ou prophète, on pouvait croire et craindre bien des choses. Les partis étaient réellement armés, et la question présidentielle ainsi posée comme elle l'était, ne paraissait pas devoir être résolue d'une façon pacifique. On pouvait, avec Grant pour président, redouter d'étranges complications et de singuliers dénouements. On avait déjà vu reluire des baïonnettes en Louisiane, en Floride, dans la Caroline du Sud et jusqu'à Washington. Quelques traîneurs de sabres, gens de César et de césarisme, avaient déjà fait entendre un langage d'une brutalité inquiétante. Les conseils des Morton, des Cameron et des Sherman allaient-ils prévaloir, et ne devait-on pas craindre la violence, la folie et le choc des extrêmes?

Mais on avait oublié que ce peuple est marchand et vend de la morue.

II.

Les Etats-Unis ne sont pas Rome, mais Carthage.

Nous n'avons pas de consuls, Dieu merci, et nos patriciens sont des bourgeois. César, Pompée et Caton feraient triste mine parmi nous. Nos légions, vingt ou vingt-cinq mille hommes éparpillés sur un immense territoire, presque tous étrangers et mercenaires, ne sauraient faire la fortune d'un César et se contentent de faire la fortune d'un secrétaire de la guerre et de quelques fournisseurs juifs. Notre démocratie est bourgeoise, mercantile, commerçante, obéissant aux intérêts modernes de la banque, de l'industrie et de la boutique. Notre aigle n'est pas glorieux comme les aigles de César. Nous estimons la gloire à son véritable prix. Nos mœurs sont pacifiques, et les révolutions ne nous vaudraient aucun profit. A quoi bon la guerre? La paix est une excellente chose. Et pour que cette paix ne soit point troublée, faisons des concessions et des sacrifices. Pour éviter un grand mal, des intérêts compromis, des institutions renversées, une guerre de sang et de ruines, on ne saurait vraiment faire trop de concessions. Après tout, notre gouvernement, notre démocratie et notre république sont-elles choses assez mauvaises, assez insignifiantes, d'assez peu de prix, pour que nous les jouions au sort des dés, du hasard et de l'imprévu; et Tilden et Hayes, l'un dans sa peau de démocrate, l'autre dans son habit de républicain, valent-ils assez pour que nous leur sacrifions cent ou deux cent mille têtes de républicains et de démocrates? La canaillerie d'un gredin comme Wells, le dernier des drôles dans l'ordre des politiciens, doit-elle prévaloir contre la raison, le bon sens et l'honneur de tout un peuple; et ce peuple s'égorgera-t-il à cœur joie, patriotiquement, sauvagement, comme une horde de Cannibales et d'Africains, pour donner raison à quelques misérables ambitieux et à quelques scélérats sans principes? Cela ne serait guère sensé. A une telle folie, à une telle aboration, on ne reconnaîtrait plus le peuple pratique par excellence, le peuple des mathématiciens, des mécaniciens et des *ajusteurs*. La règle des intérêts simples et des intérêts composés s'oppose à la guerre et veut la paix. La guerre emporterait le capital, les intérêts et les prêteurs. La paix sauve le capital, garantit les intérêts et ne tue personne. La guerre est un renversement complet, le chaos dans l'inconnu, la misère générale et fatale. La paix favorise l'agriculture, l'industrie, le commerce, la prospérité publique et la liberté. Avec la guerre, on vend des bombes qui vous tuent; avec la paix, on vend du blé qui vous nourrit. La guerre est l'œuvre du diable, la paix est la bénédiction de Dieu. Et si jamais chose fut horrible, révoltante et sans nom, criminelle aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu, entraînant la malédiction pour les peuples qui y ont recours, c'est certainement la guerre civile et la guerre fratricide.

Le peuple et le Congrès l'ont compris.

III.

Car le peuple a fait entendre sa voix au-dessus des partis, et le Congrès a compris qu'il ne s'agissait plus de faire de la politique de parti, de partisan et de politicien.

Le moment étant redoutable, il fallait être prudent. La colère et l'entêtement perdaient tout. Des hommes comme Morton, l'imitateur et l'élève du forgeron Stevens, étaient délibérément et fatalement la république américaine dans la fournaise de la guerre civile. Car ces hommes, pour le maintien d'un parti, pour l'intérêt d'eux-mêmes et de leurs créatures, avec une inflexibilité qui ne convient qu'aux hommes d'honneur et de principes, ne reculent devant rien. Leur politique est atroce, valant celle des fanatiques. Elle est égoïste et haineuse. Tout ou rien, disent-ils, mais tout! Ce sont eux qui ont prolongé la méfiance, l'inimitié et la haine pendant dix ans. Leur œuvre de reconstruction et de réparation a été une œuvre de déraison et de violence. Le *vœ victis* de la morale antique a été leur justice et leur doctrine. Et si cette doctrine eût prévalu dans ce dernier Congrès, à cette heure difficile et suprême, la république, sinon perdue, tout au moins jetée aux hasards de la guerre civile et aux écueils d'une révolution, aurait couru les plus grands dangers et n'aurait pu se relever qu'avec du sang aux mains. Cela, du reste, ne les effrayait point. Il y a du fanatisme, du puritanisme et du politicianisme dans ces gens. Mais leur politique, fort heureusement, n'a pas triomphé. Elle contenait trop de périls et trop d'imprévu. Les sages et les modérés ont parlé un langage plus rationnel et moins violent. Le Sénat des vieux jours, avec sa haute prudence, ses patriotes et ses hommes d'Etat, s'est retrouvé. Conkling, oubliant qu'il était républicain, se souciant peu d'être pris pour un démocrate, a parlé comme parlaient jadis Clay, Calhoun et Webster. On a écouté Conkling. Ses arguments étaient puissants, ses conseils patriotiques, ses sentiments nobles et généreux. L'orateur combattait *pro aris et focis*. Il s'agissait du salut de la nation et du salut de la république. La grande éloquence était revenue avec les grandes causes.

Et le bill électoral, voté par le Sénat, fut voté par la Chambre. Cent quatre-vingt-dix représentants ont dit oui, quatre-vingt ont dit non. On s'y attendait. Le bill était une nécessité. Sauf quelques extrémistes et politiciens, chacun en comprenait la valeur et la portée. C'était un *compromis* qui sauvait le moment et peut-être l'avenir.

Disons à ce propos qu'un *compromis* de ce genre est volontiers dans les mœurs et les pratiques américaines. Les associés, les gens ayant querelle, les partis en lutte, de l'échoppe du cordonnier au Capitole de marbre, ont très souvent recours aux *compromis*. L'histoire des gens et l'histoire du pays est faite de compromis. Nous sommes bourgeois et nous sommes sages. Les intérêts ont besoin d'être traités avec modération. L'inflexibilité et le fanatisme perdraient tout. Il est bon que l'avocat, le *Deus ex machinâ* de notre système et de nos institutions, vienne à temps et à point mettre la paix dans notre ménage, dans notre boutique et dans notre Capitole.

La Chambre des représentants compte 204 avocats.

IV.

Quant à Grant, il a signé le bill, et d'assez bonne grâce.

C'est ce qu'il avait de mieux à faire.

S'il a fait un rêve bizarre, s'il a caressé l'idée d'un troisième terme à la façon d'Auguste, il doit comprendre aujourd'hui toute la bizarrerie de son rêve et toute l'étrangeté de son idée. L'heure exceptionnelle dont il parlait, et qui est l'occasion des ambitieux, n'est point venue. Le bill électoral l'a supprimée, et nous espérons qu'elle ne se présentera pas de sitôt dans l'avenir. Aussi Grant, après une longue présidence de huit années, va-t-il descendre tout tranquillement de son siége.

Quant à son successeur, quel sera-t-il? Car c'est la commission arbitrale qui va décider le point, non le président du Sénat. Et cette commission d'arbitres, de compteurs et de juges, se compose, comme nous le savons, de cinq sénateurs, de cinq représentants et de cinq juges de la Cour Suprême des Etats-Unis. Quinze!

Mais qui donc aura raison ou tort devant ces quinze? Est-ce Tilden qui triomphera, ou Hayes? N'est-il pas permis de faire des hypothèses et des suppositions? Que si. Il n'est pas un journaliste de bourgade qui n'ait déjà réglé la chose dans sa pensée. Mais l'opinion la plus générale est celle-ci, tout au moins parmi les démocrates:—Tilden, ayant déjà 184 votes incontestés et incontestables, trouvera certainement l'appoint nécessaire dans le vote de la Floride et le vote de la Louisiane. Et Tilden, Hendricks étant vice-président, pourra s'asseoir sans conteste sur le siége tout chaud de Grant. L'inauguration se fera sans opposition et aux acclamations du peuple. Le grand réformateur sera le grand sauveur. Les Etats-Unis, avec lui et par lui, rentreront dans la voie légale, normale et constitutionnelle. La révolution aura terminé sa tâche, et la guerre sera virtuellement finie. Les *green backs* seront un pair.

D'autres, démocrates, républicains et indépendants, sont d'une opinion à-peu-près semblable, tout au moins donnant des conséquences presque semblables. Ils disent:—La Commission arbitrale des Quinze rejettera le vote de l'Orégon comme peu sérieux et point légal, donnera très probablement la Caroline du Sud à Hayes, laissera la Floride indécise et anonyme, et pourra à la rigueur, si les rapports des Comités congressionnels ne font ni lumière ni justice dans la question louisianaise, condamner les conclusions du *Bureau des Retours* sans pour cela conclure à l'élection positive des électeurs de Tilden et d'Hendricks. Alors, cette hypothèse admise et devenant fait, aucun des deux candidats à la présidence n'aurait obtenu la majorité requise. Il manquerait un vote à Tilden, un *point*, le point du Martin populaire. Il en manquerait une vingtaine à Hayes. Mais la Constitution, à ce moment de doute et d'incertitude, redevient claire, est formelle, reprend ses droits. Pas moyen de lui mettre un bâillon. Et la Constitution dit à la Chambre: Elis le président! et au Sénat: Elis le vice-président. Et le reste se devine. C'est le *compromis* jusqu'au bout. C'est Tilden président et probablement Wheeler vice-président.

Mais, dans l'un et l'autre cas, selon l'une et l'autre opinion, c'est la paix.

Et la paix est une chose bonne et désirable.

NOUVELLES.

VIEUX MONDE.—La Porte est présentement triomphante, et la Russie ne la dévorera pas avant le printemps, si même elle la dévore. Elle va traiter directement avec la Servie et le Monténégre. On dit—que ne dit-on pas?—que Bismark, d'accord avec la Turquie, a joué la Russie, la Conférence de Constantinople et les conférenciers. D'un autre côté, le premier parlement turc se réunira le 1er. mars. Midhat Pacha, qui est un grand ministre, va positivement européaniser la Turquie. Plus de Sérail! Avant deux mois, un jeune député turc demandera que les ex-odalisques, libres et sans voiles, jouissent des avantages et des bénéfices du suffrage universel.

—Le prince de Chambord, dit la presse, va bientôt lancer un manifeste. Il y parlera de son grand'père.—Gambetta a été réélu président de la commission du budget.—Jules Simon, qui va devenir ministre des affaires étrangères, casse des préfets et casse des maires bonapartistes.—Max Outrey a été nommé ministre de France à Washington.—Le Pape a été malade. Epiplerose sénile ou embonpoint de vieillesse, dit un organe ultramontain.—Kossuth rentrera bientôt en Hongrie.—Les Basques espagnols sont agités.—Les bêtes à cornes, moutons et boucs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche et de Turquie, sont malades.—Sir Northcote, chancelier de l'Echiquier, prétend que la paix est essentielle aux intérêts de l'Angleterre, et qu'ils ne faut se lancer dans aucune aventure pour les beaux yeux de la Turquie.

P.S.—La Porte et la Servie négocient la paix.—Le général Ignatieff a été rendre une visite au général Pirée.—Les Puissances s'occupent de l'élection du Pape, qui n'est pas mort et qui prépare une lettre encyclique contre le parlement italien.

NOUVEAU MONDE.—Le bill électoral, passé au Sénat par 47 voix contre 17, voté à la Chambre par 190 contre 86, a été signé par le président Grant. Les 4 juges nommés par le bill sont Clifford, du Maine, démocrate; Strong, de la Pennsylvanie, républicain; Miller, de l'Iowa, républicain; Field, de la Californie, indépendant. Le cinquième, nommé par les précédents, est le juge Bradley. Les cinq membres qui représenteront le Sénat dans la Commission sont Edmunds, Morton, Frelinghuisen, Bayard et Thurman. Les cinq représentants de la Chambre sont Payne, Hunton, Abbott, Garfield et Hoar.—Washington n'a presque plus de soldats et n'en aura plus demain.—L'enquête sur les retours électoraux de la Louisiane se poursuit devant la Chambre. On a interrogé les quatre coquins du Bureau et plusieurs commis. Il appert, de par témoignages, que Wells est le plus grand coquin et fanfaron des Etats-Unis.—Quant au secrétaire Chandler, l'homme aux télégrammes, il nie les accusations formulées contre lui. Tout cas pendable est niable.—A. H. Stephens est sérieusement malade.—Tilden, Hendricks, Hayes, Wheeler et autres approuvent le bill électoral et se montrent satisfaits.—Grant, harcelé par Pellogg, West et les amis de Packard, dit: Je ne prendrai aucune décision relativement aux deux partis qui se disputent le pouvoir en Louisiane, ajoutant que ce serait se prononcer dans un sens particulier au sujet du vote général. Si le désordre éclate, je rendrai le *statu quo* actuel par un gouvernement militaire et le général Augur. Le mexicain Iglesias est à San Fra[illegible]

LOUISIANE.—Toujours le *statu quo*. Mais nous en sortirons bientôt. Nous avons incontestablement Nicholls qui est gouverneur reconnu, légal et [illegible] l'est-il pas déjà? Son autorité [illegible] nue par le peuple, sa Législature, sa Cour Suprême [illegible] rêts, et Packard agonise misérablement. L'hôtel St. Louis, d'abord [illegible] suite caverne, n'est présentement qu'une truanderie. Hahn est [illegible] Antoine n'a plus de compagnie. [illegible] répond à Pitkin, Kellogg et [illegible] l'embêtent. Car Grant lui-même a goûté de ces gens-là, et [illegible] de sa neutralité obligée [illegible] pour les pousser à la [illegible] règne des carpet-baggers et des [illegible] landrins est donc terminé. [illegible] honteux et duré huit ans. Mais sa dernière œuvre, celle du *Bureau des retours*, sera toujours un chef-d'œuvre de fourberies, de mensonges et d'ignobles coqueries. Par témoignage devant le Congrès et révélations du commis Littlefield, Wells aurait mutilé des retours supprimé des chiffres, déchiré, brûlé, falsifié, commis des faux, &c. Ce Wells mérite la corde. Warmoth, Kellogg et Packard sont des saints à côté de lui. Mais si la Chambre des représentants de Washington avait été radicale, si le général Augur avait été aveugle comme Ruger ou brutal comme Sheridan, le chef-d'œuvre du *Bureau des retours* aurait triomphé, et la Louisiane ne serait point délivrée aujourd'hui.

Benedicamus Deo.

Aussi le roi du Carnaval se prépare-t-il joyeusement à la fête des mascarades, des cavalcades et des danses. *Nunc est bibendum*, dit Horace. Et paix aux chie-en lit qui se nomment Packard, Antoine et autres!

DERNIERES NOUVELLES.—On croit à Constantinople que la paix sera bientôt signée.

—Le rapport du comité congressionnel en Floride déclare les électeurs démocrates élus par une majorité de 91 voix.—Le juge Clifford présidera la Commission électorale.—Le sieur Wells est malade à Washington. Il est gardé à vue avec ses trois complices.—Les nouvelles preuves sur les fraudes du *Returning Board* de la Louisiane font perdre tout espoir aux partisans de Hayes.

—Packard ne compte plus sur Grant. On dit qu'il fait son sac et se prépare à partir. Quant à Antoine, plus philosophe qu'on ne le croyait, il répond aux plaisants: "C'est fini sans doute, et la farce est jouée; mais je n'ai plus besoin pour vivre de monter un salon de barbe."

ICI ET AILLEURS.

COMITES.—Le comité démocrate-conservateur de la paroisse s'est réuni samedi dernier.

Lisez-en le procès-verbal publié ci-contre.

Et vous verrez, bons bourgeois de céans, contribuables et travailleurs, que le comité démocrate-conservateur de la paroisse comprend volontiers son devoir et n'est pas une machine purement politique.

Les intérêts financiers et sociaux de la communauté le préoccupent à bon droit. Il ne veut pas que cette communauté continue à être le jouet ou la souris de quelques administrateurs et de quelques chats, Il entend que les autorités locales soient convenablement surveillées et prudemment contrôlées. Le passé, qui fut atroce, ne peut rester le présent et se continuer dans l'avenir. La réforme est absolumment nécessaire pour le bien et pour l'honneur du peuple.

Que si le suffrage universel se permet souvent des écarts inouïs et des licences de haute démagogie et de basse folie, il est bon que les élus de ce suffrage universel aient grand ouvert sur eux l'œil de la conscience ou de l'opinion publique. La presse, le journal et des comités sont ou doivent être cet œil. Mais la surveillance et le contrôle sont absolumment nécessaires. Quant au conseil, il n'est jamais inutile ou superflu.

Quoiqu'il en soit, le comité démocrate-conservateur de la paroisse, en vertu des pouvoirs qui lui lui ont été conférés par le peuple, a créé un sous-comité des *affaires publiques* chargé d'examiner les affaires de l'administration, et surtout les finances; de publier de temps en temps les abus que pourraient commettre les officiers, et d'en faire un rapport au comité central; d'assister individuellement ou en corps aux réunions du Jury de Police, et d'inspecter tous les actes officiels de la paroisse; enfin de convoquer, quand il le croira urgent, le comité central lui-même.

Le comité [illegible] composé de MM. [illegible] Winchester, J. Gen[illegible] [illegible]. Brignac.

[illegible] résolution votée à [illegible] comité central:

[illegible] Nicholls et Louis A. [illegible] légalement élus gouverneur et lieutenant-gouverneur de [illegible] Louisiane, comme [illegible] inaugurés, nous [illegible] pas d'autre gouvernement [illegible] Et nous faisons appel [illegible] tous citoyens de cette [illegible] qu'ils se joignent à nous [illegible] leur appui cordial à l'administration Nicholls et Wiltz."

POLICE.—Vous savez qu' [illegible] aussi, MM. Johnson, [illegible] Davis et J. Dorn[illegible]

[illegible] ne sont qu'un. [illegible] olo, est unique en son [illegible] imitable et impayable [illegible] l'avocat H. Cohen.

[illegible] hen! L'avocat du diable! [illegible] toutes les qualités, bien [illegible] as, comme son maître en [illegible] e, *bachelier en loi* et gra[illegible] our Suprême ou d'une Uni[illegible]

[illegible] on l'avocat Cohen a pris ses [illegible] légales et ses grades n'a [illegible] cisément suprême.

[illegible] ez-vous que nos Cinq se réu[illegible] s souvent, presque toutes les [illegible] avec un zèle qui serait très [illegible] s'il coûtait moins?

[illegible] les Cinq ont-ils eu la sagesse et [illegible] yance de s'allouer la somme de $500.

Au reste, ils le pouvaient et le devaient. Avec un budget annuel de 21,557-89 et l'item de $1772.49 de *fonds généraux*, on peut beaucoup de choses. Sachez en outre que des honorables, des législateurs et des administrateurs ne peuvent servir gratuitement le peuple. Le peuple est généreux, et c'est en prince qu'il doit rémunérer ses serviteurs.

Mais où le Jury de Police est superbe, c'est quand il se donne un sergent d'armes.

Un sergent d'armes à $3.00 la séance, pour une heure ou deux d'exhibition ou de spectacle, afin que le public ne s'approche pas trop près de la cage, c'est là certainement une réjouissante idée. Nos Cinq ont beaucoup d'imagination. Seulement, comme un sergent d'armes doit être armé, il serait bien d'acheter une hallebarde à J. W. Shade.

L'ami J. W. Shade, avec une hallebarde de Suisse, serait magnifique. Il ressemblerait à s'y méprendre à un Suisse de cathédrale.

Iriarte, le fabuliste espagnol, a dit: *Aunque se vista de seda la mona, la mona se queda.*

Mais pour voir ce que le Jury de Police a fait à son avant-dernière séance, —séance extraordinaire, tournez cette feuille et lisez au dos. C'est de l'anglais.

Seulement, parmi les *items* du procès-verbal, nous constaterons qu'une somme de $100 est allouée au shérif pour la garde de la Maison de Cour, que M. Harrison, dans une de ses *Résolutions*, parle de la Section 2745 des *Statuts revisés* de la Louisiane, et que les hommes de cirque et de ménagerie paieront seulement une licence de $10.00.

Oui, $100 au shérif pour garder la Maison de Cour! Car la Maison de Cour a besoin d'être gardée et protégée. Bien que neuve, ayant à peine huit ans d'âge, n'ayant pas coûté moins de $60 000 à construire, n'étant même pas complétement payée, la dite Maison de Cour est déjà une ruine. Devenue club, cabaret et salle de danse, elle a subi toutes les maculations et toutes les destructions. Ses portes sont brisées, son escalier est sans rampe, et ses murs reblanchis ont jadis été couverts d'un tas d'inscriptions ordurières et radicales. Aussi le Jury de Police, non content d'allouer $100 au shérif pour garder et protéger un tribunal auguste, a-t-il bravement voté la somme de $557.53 pour réparer la Maison de Cour.

Mais pourquoi $557.53, et pourquoi ces *cinquante trois sous*?

C'est que les Cinq sont des calculateurs habiles, des mathématiciens supérieurs, des hommes connaissant la valeur des dollars, des sous et même des centimes. Et les *cinquante trois sous* sont pour l'auge au mortier.

Quant à M. Harrison, puisqu'il parle de la Section 2745 des *Statuts revisés*, c'est qu'il en sait quelque chose. C'est sans doute un avocat de l'école de Cohen et la forte tête du Jury. La plupart des bills et résolutions portent son nom. Ne serait-ce pas plutôt un factotum? Car il en est dans toute assemblée à qui l'on dit: fais ci, fais ça, crie, applaudis, grimace, &c.

De tels hommes sont précieux.

Mais le procès-verbal du Jury, tout en disant que M. Harrison a présenté tel ou tel bill, ne dit point: M. Harrison *a lu* tel ou tel bill.

Enfin, si les *Cinq* ont cru à propos d'imposer une licence de $25 aux moulins à scie et de $10 aux montreurs de singes, de serpents et de lions, Dan Rice, Cole et autres, qui sont passants, écumeurs et philosophes, c'est que les moulins à scie sont utiles à la construction de nos demeures, tandis que les gens de cirque, de ménagerie et de concerts sont des artistes qu'il faut protéger.

Protégeons les beaux-arts, les artistes et les montreurs de macaques.

Nous aurons gratis des billets d'entrée.

P.S.—Messieurs nos législateurs paroissiaux seront sans doute obligés de modifier leur Tableau ou budget. Car la Cour Suprême, la vraie, celle de Manning, vient de rendre une importante décision.

En vertu de cette décision, les autorités paroissiales ne pourront désormais lever de taxes que pour un montant égal aux taxes levées par le gouvernement d'Etat pour les dépenses du gouvernement proprement dites et l'intérêt général. Dans ce montant ne peuvent être comprises les taxes pour payer l'intérêt de la dette de l'Etat, les taxes pour les écoles, les levées ou autres objets spéciaux.

C'est dire que les paroisses, au lieu de lever des taxes montant à 14 mills et demi, ne pourront lever que 4 mills.

Bravo!

DECES.—Jules H. Druilhet, de la Nouvelle-Orléans, qui vient de mourir sur l'habitation de son oncle, M. J. Druilhet, n'avait que 33 ans.

C'était un homme de beaucoup de cœur, ayant de nobles qualités, et qui est vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu.

Jules H. Druilhet a succombé à une longue, lente et redoutable maladie,—la consomption.

VARIA.—Le fleuve commence à monter. "Mais comme on ne l'a jamais vu plus bas, nous dit un voisin et un astronome, on ne le verra jamais plus haut."

Dieu veuille que cela ne soit pas, et que l'inondation ne raine et ne noie personne.

—La sève commence à tourmenter les arbres, et les pêchers gonflent le bouton qui devient fleur. Beau ciel, beau temps, douce température. Est-ce la fin de l'hiver et le commencement du renouveau?—Pas probable. Les pêchers sont des imprudents.

Et cependant les moqueurs commencent à chanter d'une façon très drôle.

—Le *Louisianais* aura bientôt deux ailes, c'est-à-dire deux feuilles.

Nous disons *ailes* sans prétention. Les moucherons en ont. Le *Louisianais*, toutefois, ne croit pas que le premier barbouilleur de papier venu puisse être journaliste. "Et l'une des afflictions du radicalisme et du carpet-baggisme, nous disait dernièrement un intelligent ami, est celle qui nous a valu la croyance qu'on peut toujours être éditeur et journaliste avec de la suffisance, de l'impudence, de l'audace et une très grande ignorance."

Qui ne fut pas journaliste en ces huit dernières années, et qui donc par monopole officiel, n'a point été une lumière du peuple, un flambeau de la presse et un Académicien comme Dickerson et autres?

—Nous ne connaissons point encore la décision du juge Maher dans le cas Marks et Flagg. Nous croyons que le juge Maher, de l'Ascension, n'en a rendu aucune. Le juge Maher est un juge prudent, posé, très grave, qui a probablement peur de se tromper.

Quoiqu'il en soit, le bachelier Marks a tenu sa cour à Donaldsonville et siégé *sicut judex, pro jure, in nomine legis et populi.*

—Quant à l'*avocat* H. Cohen,—car il l'est, et vous avez beau rire—il vient, paraît-il, de rendre une décision légale très importante.

L'*avocat* H. Cohen, dans sa haute capacité de jurisconsulte et le conseiller du Jury de Police de St. Jacques, a déclaré que le Jury de Police n'avait pas le droit de modifier ou changer les circonscriptions des justices de paix.

En ce cas, certes, et d'après l'opinion de véritables avocats, l'*avocat* H. Cohen a raison.

Une fois n'est pas coutume.

—Le *Sentinel* écrit: "O. F. Hunsaker et famille sont partis pour la Nouvelle-Orléans. On pense que M. H. ne cherchera plus à s'infliger aux électeurs de St. Jacques."

Sentinel, cela n'est pas généreux. Il y a du Parthe dans ce trait. Il ne faut point, enseigne l'Evangile, dire des autres ce que vous ne voudriez point que les autres dissent de vous."

"Paille et poutre," dit encore l'Evangile.

—Linden E. Bentley, du *Chief*, le nouveau greffier de Cour de la paroisse Ascension, un républicain, a demandé une commission au gouverneur Nicholls et l'a obtenue.

"M. Bentley, dit le *Sentinel*, avait déjà obtenu une commission de Kellogg. M. Bentley manœuvre sa barque selon le vent."

Donner des coups de pieds à ceux qui tombent et des coups d'encensoir à ceux qui se lèvent, c'est là une politique habile et courageuse!

—M. J. R. Winchester a été nommé avocat de paroisse.

Et le Sénat a confirmé la nomination.

A merveille. Le choix est bon. Winchester est avocat, lui au moins le peuple approuve.

Et l'*avocat* H. Cohen?

L'*avocat* Cohen s'inclinera. L'*avocat* Cohen ne s'incline point, il proteste, veut faire le méchant, nous verrons ici la burlesque comédie de l'*avocat* recourant à un *avocat* parce qu'il est *avocat*.

Mais aucun *avocat* véritable ne voudra la défense du *faux avocat*. Et Cohen redeviendra le [illegible] fable.